

Document d'information tarifaire

Nom du prestataire du compte : bpost banque
Intitulé du compte : Le Service bancaire de base
Date : 01/01/2021

- Le présent document vous informe sur les frais* d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le document « [Liste des tarifs](#) » disponible sur notre site www.bpostbanque.be.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue du compte [Service bancaire de base]	Annuellement : 15,76 €
<p>Inclut une offre groupée de services comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un compte à vue • Fourniture d'une carte de débit : une carte de débit • 36 opérations manuelles composées de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retraits d'espèces en euros : aux guichets du réseau bpost ○ virements en euros : virements papier en euros • Retraits d'espèces en euros avec une carte de débit aux distributeurs automatiques de billets du réseau bpost (illimités) • virements en euros : <ul style="list-style-type: none"> ○ virements via les terminaux PCbanking, MOBILEbanking, SELFbank (illimités) • paiements avec la carte de débit (illimités) • Ordres permanents • Domiciliations <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	

(*) Dans le cas où la TVA s'applique, tous les frais s'entendent TVA comprise. Plus d'informations sur la Liste des tarifs.



Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virements en euros <ul style="list-style-type: none">• Virements papier	2,00 €
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit : Carte supplémentaire :	Mensuellement : 1,25 € Total des frais annuels : 15 €
Retraits d'espèces en euros : <ul style="list-style-type: none">• aux guichets du réseau bpost 1,00 €• aux distributeurs automatiques de billets d'autres banques avec la carte de débit 0,50 €	
Retraits d'espèces dans d'autres devises : <ul style="list-style-type: none">• avec la carte de débit	4,00 EUR + 0,40 % de frais de traitement et 1,50 % de marge de change sur le montant (le cas échéant)
Fourniture d'une carte de crédit :	Service non disponible
Fourniture d'une carte prepaid :	Service non disponible
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert	Service non disponible
Autres services	
Assurance-compte	service non disponible
Extraits de compte <ul style="list-style-type: none">• via les terminaux SELFbank dans les bureaux de poste, via PCbanking ou MOBILEbanking• par courrier (tous les quinze jours)	gratuit Par enveloppe 0,00 €



Liste des services les plus représentatifs associés à un compte de paiement

TERME	DÉFINITION
TENUE DE COMPTE	Le fournisseur de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le fournisseur de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le fournisseur de compte fournit une carte de crédit liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le fournisseur de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS	Le fournisseur de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT	Le fournisseur de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au fournisseur de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le fournisseur de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITÉ DE DÉCOUVERT	Le fournisseur de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le fournisseur de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le fournisseur de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.